

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOUDARGUES

Nombre de membres

Afférents au CM : 15

En exercice 15

Présents : 12

Représentés : 03

Date de la convocation

13 mai 2022

Date d'affichage

13 mai 2022

Objet : Dénomination voirie « Impasse des Terrasses
de la Bruguière »

Séance du 19 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf mai à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Fred MAHLER, maire**.

Présents : MAHLER Fred, BIGONNET Fatima, BOUHIER Nicolas, BONNEFOND Céline, GASPARINI Brice, GENSON Marie-Hélène, HUGUENIN Valérie, MARICHAL Charlotte, MILLIET Bruno, ROUBAUD Bruno, TEULIERE Béatrice, VILLALONGA Gérard,
Représentés : JANDOLO Barbara par HUGUENIN Valérie, COURT Jean-Pierre par ROUBAUD Bruno, NOTTIN Christian par BONNEFOND Céline
Absents et excusés :

M. MILLIET Bruno est désigné secrétaire de séance,

Les travaux du lotissement « Les Terrasses de la Bruguière » autorisés par arrêté le 02 Mai 2017 sont achevés et plusieurs demandes d'autorisation de construire vont être prochainement déposées auprès des services municipaux.

Ce lotissement situé lieu-dit « La Bruguière » est constitué de 5 lots distribués autour d'une voie privée non dénommée.

Il convient pour faciliter leur repérage, le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses de ces bâtiments et de procéder à leur numérotation.

Le propriétaire du lotissement contacté, a proposé de dénommer la voirie privée desservant le lotissement « Impasse des Terrasses de la Bruguière ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix :

- Approuve la dénomination « Impasse des Terrasses de la Bruguière » pour la voie privée du lotissement situé au lieu-dit La Bruguière.

Suivent les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Maire
Fred MAHLER

